

Service civique dans le secteur culturel Les actions en faveur de la mixité sociale

27 octobre 2015

Contacts presse

**Ministère de la Culture
et de la Communication**

Secrétariat général

Référente Service civique

Claire Lamboley

01 40 15 79 18

claire.lamboley@culture.gouv.fr

DICOM

Mission du mécénat

Robert Fohr

01 40 15 83 97

robert.fohr@culture.gouv.fr

Marie-Frédérique Bergeaud

01 40 15 80 61

marie-frederique.bergeaud@culture.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



www.culturecommunication.gouv.fr



Edito de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication

Le service civique est un outil précieux au service de l'engagement des jeunes. Il offre la possibilité à tout jeune entre 16 et 25 ans de se mettre au service de l'intérêt général. Le service civique est une porte d'entrée sur la citoyenneté, il permet de faire l'expérience de la République et de ses valeurs d'une manière active et concrète. Lorsqu'ils s'engagent en service civique, les jeunes volontaires peuvent être utiles aux autres tout en enrichissant leur propre expérience. Effectuer un service civique permet de découvrir d'autres univers, de développer de nouvelles compétences, de changer le regard porté sur son parcours.

J'ai souhaité lancer des actions de service civique en faveur de la mixité sociale pour impliquer plus particulièrement les jeunes et les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Permettre à ces jeunes de s'engager au service de la culture, c'est ouvrir grand nos institutions à ceux qui ont parfois du mal à s'y reconnaître. C'est dire avec force à tous les jeunes de France que leur action peut faire la différence, que leur engagement a du sens car ils contribuent à favoriser l'accès de tous à la culture et à la mettre au service des valeurs républicaines.

Les trois projets qui vous sont présentés ce matin sont très différents, tant par les domaines qu'ils concernent que dans leur dimension. Mais tous sont exemplaires et portent cette ambition d'engagement. Avec votre soutien, ce sont 400 jeunes en 2016 et 870 jeunes en 2017 qui pourront effectuer une mission de service civique, dans le secteur culturel et en faveur de la mixité sociale.

Animation des permanences en quartiers prioritaires pour l'accès des habitants aux sorties culturelles

Projet porté par Cultures du Cœur

Depuis près de 20 ans, l'association nationale Cultures du Cœur, spécialiste et experte de la médiation culturelle dans le champ social, permet aux plus démunis des quartiers prioritaires d'accéder aux sorties culturelles et aux pratiques artistiques.

Chaque année, 250 000 sorties (accès au spectacle vivant, aux concerts, aux musées ...) sont rendues possibles par le biais de notre dispositif en faveur des publics en situation d'exclusion. Un portail solidaire numérique permet la mutualisation des invitations et la mise en synergie collaborative de l'ensemble des acteurs engagés avec l'association.

Cultures du Cœur s'appuie sur un réseau fidèle de 9 000 partenaires culturels et 8 000 structures sociales mobilisés pour faire vivre l'action dans 48 territoires en France et au Québec.

Cultures du Cœur combat au quotidien toutes formes d'exclusion culturelle.

L'association défend les valeurs fortes de notre République à travers l'accès à la culture pour tous : égalité des droits, diversité culturelle, tolérance et mixité sociale.

Chaque année, au cœur de ce dispositif, des milliers de permanences Cultures du Cœur s'organisent. Ce sont des rendez-vous réguliers, des temps forts de rassemblement et de partage autour de la culture. Situées dans les structures sociales partenaires, les permanences sont des espaces de médiation entre travailleurs sociaux et publics, elles sont le lieu où sont définies, conçues et réalisées les actions qui permettent d'offrir aux publics en situation d'exclusion des sorties culturelles. La place de la jeunesse a toujours été centrale dans notre action. Cultures du Cœur s'est associée dès son démarrage au dispositif service civique. Elle accueille chaque année près de 60 services civiques.

Cultures du Cœur souhaite transmettre ses outils aux jeunes citoyens et les accompagner pour qu'ils fassent vivre les permanences dans les quartiers prioritaires en lien direct avec les habitants. Une formation spécifique autour de la médiation culturelle sera dispensée par nos équipes pour leur donner les clés de l'animation de la permanence. Pour les soutenir et les accompagner, Cultures du Cœur mobilisera son réseau de bailleurs sociaux, de structures sociales et culturelles, des acteurs de la politique de la ville déjà partenaires sur des projets de territoires, pour faciliter leur implantation dans les quartiers.

100 volontaires de profils diversifiés seront accueillis dans ce cadre: 30 en 2016, 70 en 2017.

2016 : Accueil de 30 jeunes en service civique en Île-de-France et sur 1 autre territoire.

Objectif de 6 quartiers prioritaires – 5 jeunes par quartier

Besoin financier : 97 000 €

2017 : Accueil de 70 jeunes en service civique sur deux autres territoires.

Objectif de 12 quartiers prioritaires – 5 jeunes par quartier

Besoin financier : 135 000 €

Dans le cadre de leurs missions, les jeunes volontaires seront amenés, en lien avec les partenaires à :

- communiquer auprès des publics sur les permanences, les y faire venir, les fidéliser,
- susciter chez eux le désir de sorties, les informer via notre portail solidaire sur l'ensemble de l'offre culturelle mise à disposition par les partenaires culturelles, les conseiller,
- rappeler les modalités pratiques et déontologiques du dispositif, effectuer les réservations,
- participer à la mise en place de temps d'animation collective, à partir de témoignages de bénéficiaires, de rencontres.



Projet PATRIMOINE porté par l'**UNION REMPART** : **Constituer des équipes de volontaires du patrimoine issus d'horizons sociaux et culturels diversifiés.**

Fondée en 1996, l'Union REMPART regroupe un réseau de 170 associations à but non lucratif ayant pour objet de promouvoir une action culturelle globale fondée sur la connaissance, la préservation, la réhabilitation ou l'animation du patrimoine artistique, architectural, archéologique, historique et naturel. La principale activité des associations membres de REMPART est ainsi d'organiser et d'animer des chantiers de bénévoles de restauration du patrimoine.

REMPART est investie dans l'accueil de jeunes en service civique depuis la création du dispositif en 2010. Environ 150 volontaires ont déjà réalisé une mission de service civique auprès de REMPART ou de ses associations membres. Qu'il s'agisse de missions concrètes de restauration et de mise en valeur d'un monument via la découverte de gestes (maçonnerie, taille de pierre, menuiserie, forge ...), de participation à la médiation, à l'animation culturelle ou à la communication, l'Union REMPART offre à ces jeunes l'opportunité d'agir concrètement pour le patrimoine. Elle pratique jusqu'ici un accueil individuel (un jeune dans une équipe de bénévoles ou de salariés)

L'Union REMPART souhaite constituer des équipes de jeunes volontaires au service de la restauration et de la sauvegarde du patrimoine, issus de tous horizons sociaux et culturels. Ces équipes seront formées pour une large part de jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, identifiés par les Missions locales partenaires.

Dispositif 2016 :

accueil de 60 jeunes volontaires en équipes pour une durée de 6 à 8 mois

Besoin financier 2016 : 200 000 €

Dispositif 2017 :

accueil de 100 jeunes volontaires en équipes pour une durée de 6 à 8 mois

Besoin financier 2017 : 330 000 €

Cette démarche sera testée durant l'automne 2015 pour un déploiement en 2016. Les missions assurées par ces équipes de volontaires associeront les activités suivantes :

- participation à l'organisation, à la coordination, au suivi et à la co-animation de chantiers de bénévoles pour la sauvegarde du patrimoine,
- participation à l'animation du patrimoine, à l'accueil du public sur un monument historique,
- participation à des activités pédagogiques : accueil de classes, animation d'ateliers pédagogiques, de séances de sensibilisation et journées découverte du patrimoine
- participation à des activités liées au patrimoine lui-même : restauration et mise en valeur d'un monument, inventaire, recherche historique, mise en place d'expositions,
- participation à l'animation d'un projet associatif en lien avec le patrimoine, au développement de partenariats et d'actions de communication.

Au cours de leur mission, les volontaires auront l'occasion de suivre une ou plusieurs formations, au sein du réseau REMPART, liées à la restauration du patrimoine ou la pédagogie.

**Projet PARTAGE TA CULTURE porté par UNIS CITÉ :
des jeunes en service civique, issus de la diversité,
contribuant au lien entre pratiques culturelles des
quartiers populaires et culture dite « institutionnelle »**

Fondée en 1994, Unis Cité est une association spécialiste du service civique, qui en a été le laboratoire et le fer de lance depuis 20 ans. Elle poursuit son engagement dans le déploiement de projets innovants pour un service civique universel de qualité, accessible à tous les jeunes, même les plus en difficulté, et réel vecteur de mixité sociale et d'apprentissage citoyen et professionnel. Avec 200 salariés et 50 antennes à travers la France, elle développe des programmes nationaux de service civique en équipe, mixant jeunes des quartiers et des centres-ville, décrocheurs et diplômés, dans tous les domaines (éducation, santé, culture, transition énergétique, grand âge, exclusion...).

A l'image des autres programmes nationaux développés par l'association depuis 5 ans, Unis Cité souhaite expérimenter puis essaimer à travers la France, un programme qui permettra à des centaines de jeunes en Service Civique d'utiliser la culture comme moyen de recréer du lien entre quartiers populaires et institutions, en partenariat et complémentarité avec les acteurs locaux (institutions culturelles, collectivités, associations spécialisées, entreprises partenaires...). Elle recrutera et encadrera à cette fin jusqu'à 1000 jeunes d'ici fin 2017, organisés en équipes de 4 à 8 jeunes de toutes origines sociales et culturelles et de tous niveaux d'étude. En moyenne, 30% des jeunes mobilisés par Unis-Cité sont des jeunes résidant dans les quartier prioritaires, et plus de 35% ont arrêté leurs études avant d'avoir obtenu le bac.

Mobilisation possible de 1 000 Jeunes en 2 ans :

- **1^{er} semestre 2016 : Expérimentation** de Janvier à Juin : 50 jeunes sur 6 territoires (Lens, Marseille, Paris, Rennes, Saint Etienne, Saint Nazaire), besoin financier de 170 000 €
- **A partir d'octobre 2016 : Essaimage** : 250 Jeunes sur 30 territoires, besoin financier de 570 000 €
- **A partir d'octobre 2017 : Généralisation** : 700 Jeunes sur 80 territoires, besoin financier de 1,46M €

Objectif : croiser les pratiques culturelles des habitants des quartiers populaires et la culture dite « institutionnelle » : la culture comme outil de cohésion/réconciliation territoriale

A partir des diagnostics locaux réalisés par l'Etat et les collectivités sur l'accès à la culture des habitants des quartiers prioritaires, Unis-Cité définira les missions précises des jeunes avec les acteurs du territoire partenaires du projet (notamment les institutions culturelles locales) autour du fil conducteur suivant :

1) Repérer et mettre en lumière les talents artistiques du quartier

- Organisation d'animations dans les quartiers pour identifier les 'trésors artistiques du quartier' portés par les habitants (contes, poèmes, instruments traditionnels...).
- Valorisation de ces trésors par exemple par un « catalogue des trésors » en lien avec les services d'archives de la ville ou encore réalisation de portraits photos des habitants avec leur « trésor ».

2) Amener la culture « institutionnelle » dans le quartier, et faciliter son appropriation

- Organisation d'interventions/performances d'artistes dans le quartier et de rencontres avec les institutions
- Animation d'ateliers créatifs co-construits entre les habitants et les partenaires institutionnels, en s'appuyant sur un artiste mobilisé par l'institution partenaire/animateur socio-culturel /artiste du quartier. Objectif : création d'une œuvre collective par les habitants du quartier sur un thème en lien avec l'actualité culturelle de la ville (ex : à Saint Etienne sur l'archéologie urbaine – thème 2016 du Musée d'Art Moderne)

3) Accompagner les habitants dans les institutions culturelles et y valoriser leurs propres créations

- Sorties dans les lieux culturels de la ville avec des habitants du quartier
- Valorisation des œuvres collectives créées et de quelques 'trésors artistiques' du quartier, par tout moyen au sein de l'institution partenaire ou d'un lieu public à forte portée symbolique (hall de la mairie...).
- Mobilisation d'habitants « relais », qui pourront continuer à animer le lien avec les institutions culturelles du territoire. Lancement de quelques actions symboliques de co-construction avec eux (ex : comité de sélection de livres avec la bibliothèque, balade urbaine avec le musée d'histoire de la ville...).